

Charte

Atelier Bien-Etre de Limeil-Brévannes

La ville de Limeil-Brévannes propose ce lieu à des praticiens indépendants de Bien-être. Destinés à accueillir un public dans les meilleures conditions, les praticiens signent la charte ci-dessous.

- **Respect de la réglementation**

Je certifie que mon activité est déclarée et conforme à la réglementation actuelle.

- **Indépendance**

Je certifie exercer mes activités en toute indépendance et disposer des assurances et aptitudes nécessaires à l'exercice des prestations.

- **Respect des engagements**

Je certifie respecter l'ensemble des engagements pris dans le dossier de candidature transmis à la ville de Limeil-Brévannes et notamment les aspects liés à la nature des prestations pratiquées et aux tarifs afférents.

- **Nature des prestations proposées**

Je m'engage à proposer uniquement des prestations de Bien être à l'exclusion de toute prestation de nature médicale, paramédicale ou de nature équivoque ou de nature à influencer les actions sociales, familiales des clients de l'atelier

- **Ethique**

Je m'engage à respecter strictement l'intimité des clients tant au niveau de la pudeur que des informations portées à ma connaissance dans le cadre des prestations proposées.

- **Hygiène et sécurité**

J'assure mettre en œuvre l'ensemble des dispositions d'hygiène nécessaires et à veiller strictement à la sécurité tant physique que mentale des clients. J'informerai en amont de l'activité des éventuelles contre-indications à la pratique. Le cas échéant, je ne réaliserai pas la prestation, et ce, sans préjudice financier pour le client.

- **Attention particulière pour certains publics**

J'ai connaissance de l'attention particulière de la ville de Limeil-Brévannes concernant certains publics notamment les personnes de plus de 60 ans ainsi que celles porteuses d'un handicap. Je confirme que ces populations recevront un accueil privilégié et disposeront d'un tarif préférentiel précisé dans le programme.

- **Matériel**

Je confirme que je dispose de l'ensemble des matériels nécessaires à la réalisation des prestations.

SIGNATURE DE L'OCCUPANT